

Tours, le vendredi 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Tours

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission des Moyens

COMMISSION DES MOYENS

CONVOCATION

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion qui aura lieu le :

Vendredi 18 avril 2014
A partir de 9h00 heures

à l'École Polytechnique Universitaire (E.P.U.)
Département Informatique- Salle 110 - 1^{er} étage -
64, Avenue Portalis - Technopôle - 37200 - Tours

Ordre du jour :

- ✚ DESS - tarif de location de salles
- ✚ Prix de la MSH- Val de Loire
- ✚ Modification de tarif CUEFFE
- ✚ Tarif de l'Université du Temps Libre
- ✚ UFR LL - tarif du M2 PIPOLE à distance
- ✚ DESS - tarif M2 « Marketing des services » délocalisé à Beyrouth
- ✚ Questions diverses :
 - IMACOF - régularisation de participations des étudiants (M 2) à un voyage
 - UFR Pharmacie - actualisation tarif du DU « petit appareillage orthopédique »
 - Tarif de vente de posters pour colloque DAS2014 (Laboratoire informatique)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président chargé des Moyens et
de la Qualité,

Demande de modification des tarifs de location de salles UFR DESS

Monsieur le Vice-Président au Moyen,

Dans le but de se mettre en conformité avec la législation (application d'un taux de TVA sur la location des locaux aménagés et /ou équipés), la Faculté de Droit, Economie et Sciences Sociales souhaite mettre en application une nouvelle offre tarifaire pour la location de ses locaux, distinguant les locaux nus (hall) et ceux aménagés et/ou équipés (Salles, Amphithéâtres).

Par la même occasion, il est souhaitable de procéder à une actualisation tarifaire compte-tenu de différents éléments à prendre en compte :

- Des tarifs n'ayant pas évolués depuis environ 5 années ;
- Une nouvelle facilité d'accès à la Faculté due à l'arrivée du Tram qui va probablement attirer de nouvelles demandes de location ;
- Un rapprochement vers des tarifs pratiqués par d'autres composantes notamment au niveau des amphithéâtres pour lesquels notre tarif était sous-estimé.

Pour information également, il est à noter que le gain résultant de ces locations sera entièrement réaffecté à la modernisation et au renouvellement des aménagements et des équipements de ces locaux vieillissants.

Bien cordialement,

FACULTE DE DROIT, ECONOMIE ET SCIENCES SOCIALES

PROPOSITION DE TARIFS DE LOCATION DES LOCAUX (COLLOQUES – CONGRES – CONFERENCES – CONCOURS)

Nature des locaux occupés			Salles B020 (80 pl.) B101 (100 pl.) A009 (100 pl.)	Salles Bât A, B ou D d'une capacité de 35 à 60 pl.	Amphithéâtres A – D 500 à 550 pl.	Amphithéâtres B – C – E – F + salle B124 et B005 200 à 450 pl.	Salle du conseil
Période d'occupation	Hall		Locaux aménagés				
	Local nu		Tarif HT (application d'une TVA à 20%)				
	Tarif TTC						
du lundi au samedi	200 € ½ journée		150 € ½ journée	100 € ½ journée	250 € ½ journée	200 € ½ journée	200 € ½ journée
	400 € journée		300 € journée	200 € journée	500 € journée	400 € journée	400 € journée
Tarifs de référence 2010			<i>Salle 41- 100pl non équipée</i>	Salle TP ordinaire		300- 450pl	200- 300pl
½ journée	182,98		83,72	65,78	215,28	179,4	143,52
journée	364,78		119,6	93,28	275,08	239,2	203,32
Hausse 2014- 2010	9,3%		78,5% 150%	51,9% 114%	16,1% 81,8%	11,5% 67,2%	39,4% 96,7%

- En dehors des jours d'ouverture des bâtiments y compris le samedi après-midi, il convient d'ajouter à ces tarifs un forfait de 100€
- Les réservations de salles sont soumises à l'approbation du Doyen de la Faculté
- Pour toute réservation une attestation d'assurance est obligatoire

Prix de la Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire

1. Objet du concours

La Maison des sciences de l'homme Val de Loire (MSH VdL) vise à encourager la recherche en région Centre en mettant en place une aide à la valorisation des thèses dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ce prix est décliné en trois récompenses distinctes : un premier prix de 3 000 euros, et deux seconds prix de 1 500 euros.

Le montant correspondant au prix est versé au candidat, à charge pour lui de faire publier ou connaître ses travaux de la manière la plus pertinente (congrès, publication, articles...).

Le concours est organisé avec le soutien des écoles doctorales de Tours et d'Orléans et des associations de doctorants ADSHS à Tours et ADDOSHS à Orléans.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert à tous les docteurs en lettres, arts, sciences humaines et sociales ayant soutenu leur doctorat avec succès entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013 au sein des écoles doctorales de Tours (ED 240) et d'Orléans (ED 378).

Les candidats devaient être inscrits en thèse dans l'un des laboratoires dépendant de ces écoles doctorales, ou dans le laboratoire de co-tutelle, au moment de leur soutenance.

3. Critères de sélection des lauréats

Les candidatures seront jugées sur des critères d'effort de valorisation et de vulgarisation des résultats présentés dans la thèse. Les présentations écrites et orales devront être soignées, professionnelles et devront utiliser un langage vulgarisé à destination d'un large public.

4. Procédure de sélection des lauréats

4.1 Présélection par les laboratoires

Chaque candidat soumettra sa candidature au sein de son laboratoire de recherche sous la forme d'un dossier. Chaque laboratoire transmettra ensuite les candidatures retenues à la Maison des sciences de l'homme Val de Loire. Cette première étape de sélection des candidatures sera opérée de manière interne par les laboratoires, selon les modalités suivantes :

- Les laboratoires ayant moins de 30 membres pourront présenter une candidature ;
- Les laboratoires ayant 30 membres ou plus pourront présenter deux candidatures.

Les étudiants ne peuvent s'inscrire qu'auprès du laboratoire auquel ils étaient inscrits au moment de leur soutenance.

La sélection des candidatures à présenter au prix de la MSH VdL est de la responsabilité des directeurs de laboratoire.

4.2 Sélection par le jury de la MSH Val de Loire

Une seconde étape de sélection sera réalisée par le jury de la MSH Val de Loire, composé des membres du comité de pilotage de la MSH VdL. À l'issue de cette sélection, huit candidats seront retenus pour participer à l'étape suivante.

La liste des huit personnes retenues sera publiée, avec les résumés de thèse correspondants, sur le site internet de la MSH VdL, et fera l'objet d'une communication électronique auprès des candidats et des directeurs de laboratoire.

4.3 Audition des candidats

Les huit candidats présélectionnés seront invités à présenter leurs travaux lors d'une audition devant un jury lors de la journée scientifique de la MSH VdL le 5 juin 2014. Le jury sera composé des membres du comité de pilotage ainsi que des personnalités extérieures du Conseil scientifique de la MSH VdL.

Chaque candidat devra, lors de cette séance ouverte au public, vulgariser ses travaux de recherche en dix minutes, puis répondre aux questions des membres du jury pendant cinq minutes. Un support électronique de cinq diapositives maximum devra être utilisé pour accompagner les propos du candidat.

À l'issue de ces présentations, le jury se réunira pour désigner les lauréats des trois prix et les résultats seront communiqués

après la réunion du comité de pilotage du 6 juin, à midi.

5. Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire d'inscription complété et signé (nommé *nom du candidat_inscription.pdf*);
- un *curriculum vitae* du candidat de deux pages maximum, comprenant une liste des publications (nommé *nom du candidat_CV.pdf*);
- un résumé de la thèse de 5 000 signes maximum (espaces comprises), distinct du résumé de thèse utilisé lors de la soutenance, expliquant les grandes lignes du travail de doctorat et accessible à des non spécialistes du sujet traité (nommé *nom du candidat_resume.pdf*).

Le dossier contenant toutes les pièces demandées sera envoyé, après présélection par le laboratoire, sous forme électronique à l'adresse prix-msh@univ-tours.fr avant le 2 mai 2014.

6. Calendrier

- Ouverture des candidatures : 2 avril 2014
- Présélection par les laboratoires et retour des dossiers écrits : jusqu'au 2 mai 2014
- Sélection des huit candidats par le jury : 19 mai 2014
- Affichage des candidats sélectionnés : 20 mai 2014
- Audition lors de la journée scientifique : 5 juin 2014
(les frais des docteurs orléanais seront pris en charge par la MSH VdL)
- Remise des prix : 6 juin 2014 à partir de 12h00
(les frais des docteurs orléanais seront pris en charge par la MSH VdL)

7. Engagement des parties

Les candidats, s'ils obtiennent un des prix de la MSH VdL, s'engagent à faire tous les efforts nécessaires pour faire connaître les résultats scientifiques de leur thèse de la manière la plus pertinente possible : participation à des congrès internationaux, publication, articles retenus dans les revues de niveau international, etc.

Un bilan sera demandé par la MSH VdL aux lauréats dans l'année qui suit la remise du prix.

Demande de modification des tarifs CUEFEE / avril 2014

Les modifications demandées apparaissent en rouge

Publics	Objet et descriptif	Tarifs
Etudiants internationaux du CUEFEE Parcours complets	Inscription semestrielle : <u>Premier ou second semestres</u>	1500-€ (apogée) 1200€
	Inscription annuelle :	2100-€ (apogée) 2200€
	Frais de dossier non-remboursables (déduits des frais d'inscription)	100 €
	Options facultatives : offre non obligatoire proposée aux étudiants 18h de cours (15 étudiants maximum)	140€
	Cours facultatif de préparation au TCF DAP (Test obligatoire pour les candidats à une L1) 2 modules de cours de 9 heures (20 étudiants maximum)	Etudiants cuefee : 1 module 30 € 2 modules 60 € Etudiants Institut de Touraine : 1 module 60 € 2 modules 120 €
	COURS INTENSIF INTEGRATION L1 (convention) (sécurité sociale comprise) Etudiants admis à refaire une année Au cuefee (programme convention)	2700 euros (groupe de 20) (apogée) 3510 euros (groupe de 15)(apogée) 500 euros (apogée)
Passation TCF	Passation du TCF - Epreuves de base	70€ Inscriptions CUEFEE
	Passation du TCF - Epreuves optionnelles (écrit ou oral)	40€ Inscriptions CUEFEE
Etudiants d'échanges	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours	50 € Inscriptions CUEFEE
	Stage linguistique intensif de pré-rentree -	30 € Inscriptions CUEFEE
Etudiants d'échanges hors Europe	Forfait semestriel avec inscription principale au CUEFEE pour le suivi de 180h de cours	1100€ (Apogée)
	Forfait annuel avec inscription principale au CUEFEE pour le suivi de 290h de cours	1700€ (Apogée)

Etudiants inscrits en filière classique UFRT	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours maximum dans l'offre étudiants d'échanges (3 cours de 24h).	60€ par cours choisi : 60€ pour 1 cours 120€ pour 2 cours 180€ pour 3 cours Inscriptions CUEFEE
Assistants étrangers en poste dans un établissement relevant du primaire, du secondaire ou du supérieur. Volontaire européen	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours maximum dans l'offre étudiants d'échanges (3 cours de 24h).	125€ par cours choisi : 125€ pour 1 cours 250€ pour 2 cours 375€ pour 3 cours Inscriptions CUEFEE

Annexe financière DUEF - Pour un semestre

Dépenses		Unité	Total
Enseignement CUEFEE			
TD spécifique	222	Heures (g)	12 533,36 €
Administration CUEFEE			
Charge administrative (en pourcentage du coût total des heures)			2 506,67 €
TOTAL 1			15 040,03 €
Frais généraux à reverser à l'établissement (25% du TOTAL 1)			3 760,01 €
solde ppour CUEFFE			2 799,96 €
TOTAL 2			21 600,00 €

	Net	Brut
Heure d'enseignement (a)	38,84 €	42,96 €
heure d'enseignement extérieur (g)		56,46 €
avec charge supplémentaires de 13,50 euros		
Pourcentage pour charge administrative au CUEFFE		20%

Frais d'inscription	
Reversement total à l'établissement (25% du total des frais d'inscription)	300 €
Droits spécifiques CUEFEE	900 €
TOTAL frais d'inscription	1 200 €

Recettes pour un effectif de X étudiants	18
RECETTE TOTALE	21 600 €
dont droits spécifiques CUEFEE	16 200 €

TARIFS ADHESION 2014-2015

- **Tarif plein individuel 55€**

- **Tarif réduit 30€**
 - Personne non imposable sur les revenus 2013
(ligne « impôt sur les revenus soumis au barème » égale à 0)
 - Personnel de l'université de Tours (en activité ou en retraite)

- **5€**

Personne bénéficiant soit :

 - du Revenu de solidarité Active (RSA)
 - de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)
 - de l'allocation Spécifique de Solidarité
 - de l'allocation Adulte Handicapé

- **Gratuité Etudiants(es) inscrits à l'université FR de Tours**

Université du temps libre de Tours

FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

Service Commun: Université du temps libre
Directeur: Roger Fontaine
Année universitaire 2014/2015

PREVISION de RECETTES	
Adhésions (350)	16 750
Subventions <i>Univ (10 000) Tours(10000)</i> <i>Fondettes (5000)</i>	25 000
TOTAL RECETTES	41 750

PREVISION de DEPENSES	
Conférences	8 884
Personnel IATOS	16 500
Frais pédagogiques	2500
Frais de déplacements	3 000
Frais généraux	10866
TOTAL DEPENSES	41 750

DETAIL des DEPENSES PREVIONNELLES		
Conférences		
	Rémunérations brutes	7 996
	Charges sociales et fiscales	888
	Total	8 884
Frais pédagogiques directs		
	Frais de déplacement enseignants	3 000
	Autres frais	2 500
	Total	5 500
Charges de fonctionnement du service de l'UTL		
	Rémunération brute	11 542
	Charges sociales et fiscales	4 958
	Frais de fonctionnement	10 866
	Total	27 366
TOTAL des DEPENSES PREVISIONNELLES		41 750

Le Directeur de l'UTL,

Roger FONTAINE

Université du Temps Libre de Tours

FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

NATURE DES DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD	6 694	162HTD Conf/ Tours- Fondettes
Charges	335	RAFP 5%
Intervenants vacataires		
Heures TD	1 302	31,5HTD Conf/ Tours -Fondettes
Charges	553	42,95%
Prestations sur facture		
Personnels IATOS		
Salaire brut	11 542	Secrétariat 1/2 temps
Charges	4 958	
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels	25 384	
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures	1 000	(programme)
Reprographie	1 000	
Frais divers	500	
Total frais pédagogiques	2 500	
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacement de personnel	3 000	
Frais divers		
Total frais de déplacements	3 000	
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement téléphone	2 000	
Publicité	4 866	
Fournitures de bureau	3 500	
Frais divers	500	
Total frais généraux	10 866	
TOTAL Dépense prévisionnelle	41 750	

Annexe financière M2 Pro et R PIPOL

Préambule

La fiche financière fournie concerne les DU et non la FOAD, qui fonctionne sur un modèle différent. En l'absence de document ad hoc, les modalités de calcul des frais spécifiques sont détaillées ici, hors du document initialement fourni.

Principe général

Les maquettes du M2 PIPOL suivent le modèle économique de la FOAD décidé avec Alain Roncin en juillet 2009, à savoir : majoration des heures maquettes, afin de prendre en compte le surplus de travail lié à la distance (« *coefficient distanciel* », de 50%), le delta étant payé par les frais spécifiques.

Ex. : un cours de 20 HtD sera rétribué $20 \times 1.5 = 30$ HTD, selon la répartition suivante :

- 20 H sur les heures maquettes
- 10h avec les frais spécifiques

Argumentaire permettant de fonder le montant des frais spécifiques

"Les tarifs sont revus, étant donné l'ouverture d'une nouvelle formation (le M2 Pro à D) offrant une partie conséquente de cours mutualisés avec le M2 R à D (déjà existant depuis 2012).

Ces montants pour les M2R et M2Pro prennent en compte trois éléments clefs :

- des effectifs seuils d'inscription à atteindre pour la viabilité du M2,
- l'objectif d'une formation de qualité à garantir aux étudiants,
- l'objectif d'un équilibre financier en fonction d'un dispositif de financement à respecter.

Tout en restant bien entendu dans les tarifs existants dans les autres universités, dans les domaines du FLE/S.

Ces tarifs permettront à la fois suffisamment de candidatures entrantes et la possibilité d'un recrutement de qualité du public étudiant de même qu'un encadrement formatif de qualité."

Argumentation examinée, puis votée en Conseil d'UFR et en CEVU.

Modalités de calcul des frais spécifiques du M2

$M2Pro^1$: 64 HCM + 282HTD

$\Leftrightarrow 378 \text{ HeqTD} // 378 \times 1.5 = 567 \text{ HeqTD}$ avec le coeff. distanciel

Soit :

- 378 HeqTD pris en charge par les heures maquettes
- **189 HeqTD** pris en charge par les frais spécifiques

Coût des heures liées à la distance (sur frais spécifiques) $189 \times 59,90 = \mathbf{11321,10 \text{ €}}$

$M2R^2$: 28 HCM + 38 HTD

$\Leftrightarrow 80 \text{ HeqTD} // 80 \times 1.5 = 120 \text{ HeqTD}$ avec le coeff. distanciel

Soit :

- 80 HeqTD pris en charge par les heures maquettes
- **40 HeqTD** pris en charge par les frais spécifiques

Coût des heures liées à la distance (sur frais spécifiques) $40 \times 59,90 = \mathbf{2396 \text{ €}}$

Total des couts liés au coefficient distanciel

$11321,10 + 2396 = \mathbf{13717,10 \text{ euros à financer avec les frais spécifiques}}$

Projection en termes de rapport effectifs / équilibre financier

- 23 étudiants payant tous 600 euros (cas limite où tous sont en 1^{ère} inscription)
- 45 étudiants payant tous 300 euros (cas limite où tous sont en ré-inscription)
- 30 étudiants dans le cas où 50% sont en 1^{ère} inscription et 50% sont en ré-inscription

¹ Hors cours mutualisés (langue étrangère, offre université partenaire) et incluant l'ensemble des cours à choix. Cf. maquette annexe 1.

² Hors cours mutualisés (langue étrangère, offre université partenaire, mutualisation avec le M2Pro). Cf. maquette annexe 2

Université François-Rabelais de Tours

FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES

M2 FLE à distance : M2 Pro et M2 R – tarif des droits spécifiques FOAD

NATURE de DEPENSES	MONTANTS		OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS	M2 Pro	M2 R	
Enseignants titulaires			
Charges			
Service statutaire			
Intervenants vacataires			Surcout FOAD : 50%
Heures TD 378 eqhTD*0,5*59,90€	11 321,10		
Heures TD 80 eqhTD*0,5*59,90€		2 396,00	
Prestations sur facture			
Personnels IATOS Titulaires			
Heures supplémentaires			
Services statutaires			
Charges			
Vacataires non enseignants			
Heures			
Charges			
Total frais de personnels		13 717,10	
FRAIS PEDAGOGIQUES			
Fournitures		0	
Achats d'ouvrages		0	
Reprographie		0	
Frais divers		0	
Total frais pédagogiques		0	
FRAIS DE DEPLACEMENTS			
Déplacements de personnels		0	
Déplacements de stagiaires		0	
Frais divers		0	
Total frais de déplacements		0	
FRAIS GENERAUX			
Affranchissement et téléphone		0	
Publicité		0	
Provisions pour amortissements		0	
Provisions pour risques		0	dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		0	
Total frais généraux		0	
Autres (Précisez)			
Reversement à la Composante		néant	
TOTAL 1		13 717,10	
Coût de la formation (1)		13 717,10	
Effectif minimum		23 étudiants*600€= 13 800 € ou (15*600€+15*300€)= 13 500€	
Droit d'inscription proposé (droit spécifique des droits de base)	Projection : 600 pour une première inscription et 300 € pour une réinscription		

(1) représente les frais supplémentaires générés par l'enseignement à distance

Annexe 1 : maquette M2Pro PIPOL

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estima- tion charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP	Durée totale / étudiant
						VHT*	VHT	VHT	
UE 1 Politiques, institutions, pluralité		6	15	180		18	72		270
	1.1	2	5		Politiques linguistiques, offre et demande nationale et internationale	6	24		
	1.2	2	5		Plurilinguisme et interculturalité	6	24		
	1.3	2	5		Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	6	24		
UE 2 Formation et pluralité		6	15	180		18	66		264
	2.1	2	5		Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention	6	24		
	2.2	2	5		Enseignement à distance, TICE, formation et autoformation en langue	6	24		
	2.3	2	5		Structuration des organismes de formation linguistique	6	18		
UE3 Terrains et publics (2 EP au choix sur 4)*		4	10	120		12	48		180
	3.1	2	5		L'apprentissage des langues en contexte scolaire	6	24		
	3.2	2	5		Objectifs spécifiques et langue professionnelle	6	24		
	3.3	2	5		Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation	6	24		
	3.4	2	5		EP à choix : Offre de formation d'une université partenaire ou langue étrangère	6	24		
UE 4 Vers l'insertion professionnelle (UE validée par suivi)		VPS	4	180		6	48		234
	4.1	VPS	2		Insertion professionnelle : réflexivité, analyse et accompagnement aux présentations académiques	4	24		
	4.2	VPS	1		Techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le M2R PIPOL)	2	4		
	4.3	VPS	1		Expériences professionnelles et ressources		20		
UE 5 Stage et mémoire professionnel		6	16	240		4	24		268
TOTAL MASTER 2		22	60	900		58	258		1 216

* Choix à valider par le responsable pédagogique

Annexe 2 : maquette M2R PIPOL

UE 1 Professionalité de la recherche		2	5	120		12	12		144
	1.1	V	2	60	Evolution des métiers d'(enseignants-)chercheurs	6	6		
	1.2	1	3	60	Communiquer / publier : pratiques et représentations	6	6		
UE 2 Démarches et postures de chercheur (mutualisée avec M2R APPRODIV et Université du Maine et d'Angers)		2	4	120		30	10		160
	2.1	1	2	60	Epistémologies	15	5		
	2.2	1	2	60	Méthodologies	15	5		
UE 3 (mutualisée avec M2 pro PIPOL)		2	4	60	Politiques linguistiques, offre et demande nationale et internationale	6	24		90
UE 4 (mutualisée avec M2 pro PIPOL)		2	4	60	Plurilinguisme et interculturalité	6	24		90
UE 5 : 2 EP au choix (mutualisées avec M2 Pro PIPOL)		4	4	120		12	48		180
	5.1	2	2	60	Réflexivité, postures de chercheur, de professionnel et d'apprenant	6	24		
	5.2	2	2		Terrains et pratiques, de l'analyse à l'intervention				
	5.3	2	2		Enseignement à distance, TICE, formation et autoformation en langue				
	5.4	2	2		Structuration des organismes de formation linguistique				
	5.5	2	2		L'apprentissage des langues en contexte scolaire				
	5.6	2	2		Objectifs spécifiques et langue professionnelle				
	5.7	2	2		Elaborer des offres et des matériaux d'enseignement et de formation				
	5.8	2	2	60	EP à choix : - Offre de formation université partenaire - Langue étrangère	6	24		
UE 6		2	6	120	Bilan d'étape du mémoire de recherche				120
UE 7		V	3	30	Pratiques de la recherche				30
UE 8		v	3	30	Etudes de cas, réflexivité	6			36
UE 9		3	6	200	Présentation d'un manuscrit provisoire complet du mémoire				200

UE 10 (mutualisée avec M2 Pro PIPOL)		V	1	30	Techniques de recherche d'emploi	2	4		36
UE 11		6	12	300	Compétences rédactionnelles et discursives	4			304
UE 12		V	2	30	La recherche : une institution		20		50
UE 13 (mutualisée en partie avec le M2R APPRODIV)		V	6	120	Séminaires de recherche 1 & 2	6	6		132
TOTAL MASTER 2		23	60	1340		84	148		1 572

* Choix à valider par le responsable pédagogique

Convention d'application
entre
l'Université François-Rabelais de Tours (UFRT), UFR de Droit, Economie
et Sciences sociales, France,
et
L'université Saint-Joseph de Beyrouth, Faculté de Gestion et de
Management (FGM), Liban,
concernant la délocalisation du
« Master Marketing des Services »

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret N°85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret N°2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international ;

Conformément à la Charte de qualité relative aux diplômes en partenariat international adoptée par l'Université François-Rabelais de Tours lors de son Conseil d'administration du 4 octobre 2010 ;

Pour la France,

et vu les textes en vigueur,

Pour le Liban,

Compte tenu de la première convention de délocalisation de 2005 conclue entre l'Université de Tours et l'Université Saint-Joseph,

La convention suivante est passée
ENTRE

l'Université François-Rabelais de Tours, représentée par son Président, Monsieur Loïc Vaillant, d'une part,

ET

l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, représentée par Monsieur le Recteur Salim Daccache, d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

1. OBJECTIF DE LA CONVENTION

Par la présente convention, les partenaires manifestent leur volonté commune de mettre en place une formation menant à la délivrance, pour les étudiants libanais, d'un double diplôme de Master en Marketing. Ce diplôme s'appuie, pour l'Université François-Rabelais de Tours, sur le parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et



des Organisations, SPECIALITE Marketing des Services » et, pour l'Université Saint-Joseph, sur le Master MARKETING des SERVICES.

La coopération entre l'Université de Tours et la FGM de Beyrouth a été mise en place en 2005, sous la forme d'une délocalisation du diplôme de Tours à Beyrouth (2005-2012). Aujourd'hui, fort de la bonne coordination des deux masters et des binômes d'enseignants créés entre les deux sites, la convention met en place une double diplomation localisée au sein de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Les étudiants, qui auront réussi les épreuves de fin d'année, se verront délivrer le Master Marketing des Services de l'Université de Tours ainsi que le Master Marketing des Services de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

L'objectif de cette convention est de définir les conditions et modalités d'organisation de la double formation, ainsi que les responsabilités qui incombent à chaque établissement.

2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

L'Université François-Rabelais de Tours, habilitée par le Ministère de l'Education Nationale à délivrer le parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations, SPECIALITE Marketing des Services », diplôme de l'Etat français, en assure seule l'entière responsabilité, tant dans son organisation que dans sa délivrance. L'Université Saint-Joseph, de même, assure seule l'entière responsabilité de son diplôme de Master Marketing des Services. Les dispositions suivantes concernent le diplôme de l'Université François-Rabelais de Tours délocalisé à Beyrouth.

2.1. Mise en œuvre et gestion de la formation

Les établissements partenaires constituent une équipe pédagogique ; elle est composée au minimum de 6 membres, dont 4 au moins en poste à l'Université François-Rabelais de Tours, et chargée de la mise en œuvre des enseignements.

Au sein de l'équipe pédagogique, un responsable pédagogique par établissement partenaire est désigné pour s'assurer du bon déroulement de la formation : il s'agit de Monsieur Stéphane Bourliataux-Lajoinie (MCF) pour l'Université François-Rabelais de Tours, et de Madame Carole Doueiry-Verne (Prof Ass) pour la FGM.

2.2. Elaboration du programme de la formation

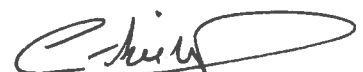
Le programme pédagogique est annexé à la présente convention ; il couvre l'ensemble de la période d'études jusqu'à l'obtention du titre de Master « Marketing des Services ».

Il est conforme à l'arrêté ministériel d'habilitation et à ses différents avenants, relatifs au parcours « MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION, MENTION Management Stratégique des Hommes et des Organisations, SPECIALITE Marketing des Services ».

2.3. Evaluation de la formation

Un comité de pilotage est créé : il comprend au moins trois membres pour chaque établissement partenaire et se réunira au moins une fois par an. Il est chargé d'examiner les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque établissement partenaire et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année au Service des Relations Internationales de l'Université François-Rabelais de Tours et au service ad hoc de la FGM.

Par ailleurs, une évaluation de la formation par les étudiants sera réalisée chaque année, selon les mêmes modalités que celles appliquées pour les étudiants à l'Université François-Rabelais de Tours.



En outre, la formation sera évaluée annuellement par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université François-Rabelais de Tours.

A cet effet, la Faculté de Gestion et de Management de l'Université Saint Joseph s'engage à transmettre à l'Université François-Rabelais de Tours toutes les informations nécessaires pour lui permettre d'apprécier le contenu de la formation.

3. ADMISSION ET SUIVI DES ÉTUDIANTS

3.1. Procédure

Les établissements partenaires conviennent d'examiner conjointement les dossiers des candidats selon les critères suivants :

- Conditions d'accès à la formation : pour être admis à s'inscrire en parcours « M2 Marketing des Services », les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui délivré au terme de la formation délocalisée, soit :
 - o pour la France : M1 ou équivalent ;
 - o pour le Liban : M1 ou ancienne licence en 4 ans ou équivalent.
- Compétences linguistiques : pour suivre les enseignements en langue française de l'Université François-Rabelais de Tours, les étudiants doivent posséder un niveau de français correspondant au minimum au niveau B1 acquis du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Décision du Conseil d'administration du 12 décembre 2005).

La sélection définitive des étudiants est réalisée par les membres de l'Université François-Rabelais de Tours et les membres de la Faculté de Gestion et de Management de l'Université Saint Joseph, appartenant à l'équipe pédagogique, telle que définie à l'article 2.1.

L'équipe pédagogique veillera à ce que des candidats préalablement refusés à Tours ne soient pas recrutés à Beyrouth.

3.2. Inscription

Les étudiants seront inscrits à l'Université François-Rabelais de Tours.

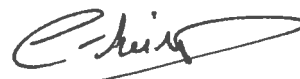
Les étudiants seront également inscrits à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Les étudiants s'acquittent des droits d'inscription auprès de l'Université François-Rabelais de Tours.

Les étudiants de la FGM s'acquittent également des frais annuels de scolarisation à la FGM de l'Université Saint-Joseph, définis par l'établissement d'accueil (à titre indicatif, 60 crédits à raison de 128 USD / crédit, pour l'année universitaire 2011-2012).

3.3. Droits et obligations

- *Pour les étudiants :*
 - o Ils doivent se conformer aux dispositions administratives de l'établissement où se déroule la formation ;
 - o Pendant toute la durée de la formation sur site, ils jouissent des mêmes droits et prérogatives que les étudiants locaux ;
 - o Ils bénéficient en outre de l'ensemble des informations utiles leur permettant de suivre la formation délocalisée dans des conditions optimales.
- *Pour les établissements partenaires :*
 - o Ils s'engagent à assister les étudiants pendant toute la durée de la formation, sur les plans administratif et pédagogique ;



- o La Faculté de Gestion et Management de l'Université Saint-Joseph, devra mettre à la disposition des étudiants l'ensemble des moyens matériels nécessaires au déroulement de la formation.

4. ORGANISATION DES ÉTUDES

4.1. Organisation des enseignements

Tous les enseignements se déroulent au Liban dans les locaux de la FGM qui assure la logistique nécessaire à la réalisation de la formation, conformément à l'annexe pédagogique.

La formation est d'une durée totale d'un an et compte, pour le diplôme français, 30 ECTS par semestre, soit un total de 60 ECTS.

La langue officielle de la formation est le français.

L'annexe pédagogique jointe précise le nombre et la nature des enseignements, ainsi que, pour chaque enseignement (UE et EP), la répartition du volume horaire entre l'UFRT et le partenaire Libanais, ainsi que la nature des enseignements.

Le seuil minimum d'ouverture du diplôme est de 13 étudiants ; la promotion du Master Marketing des Services sera d'au maximum 25 étudiants par an.

4.2. Stage

Le stage obligatoire est d'une durée de trois à six mois (5 ECTS) et doit se réaliser dans le secteur marketing. Le stage peut se dérouler dans le pays de formation, ou, sous réserve d'accord par l'équipe pédagogique, dans tous autres pays.

Le mémoire répond aux contraintes (longueur, typographie, présentation) précisées dans le livret d'accueil de la formation.

La soutenance obligatoire, dans la langue française, dure une quarantaine de minutes (20 pour l'exposé, 20 pour les questions) devant un jury composé au moins du directeur (enseignant) de stage et du responsable du diplôme ; le jury sera paritaire entre le Liban et la France. Le cas échéant, les dispositifs de visioconférence seront utilisés.

4.3. Evaluation des étudiants

Pour le diplôme français, l'UFRT conçoit et/ou valide les différents sujets d'examen, et en assure la surveillance physique ainsi que la correction, en collaboration avec la FGM.

Le jury d'examen du diplôme de Tours et son président sont nommés annuellement par le Président de l'Université François-Rabelais de Tours, sur proposition du Conseil de l'UFR Droit Economie et Sciences Sociales; il comprend des enseignants et des professionnels exerçant dans le diplôme délivré à Tours.

A l'issue de la période de formation, le jury d'examen du diplôme de Tours décide de l'attribution ou non du diplôme de Tours. Un jury mixte, composé des membres du jury d'examen du diplôme de Marketing des services de Tours et du jury d'examen du diplôme de Marketing des Services de Beyrouth, décide de l'attribution ou non du double diplôme de Master en Marketing des Services.



5. POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

A titre exceptionnel, et sur présentation d'un dossier circonstancié auprès de l'Ecole Doctorale de l'Université François-Rabelais, une intégration en Master Recherche peut être envisagée. L'étudiant concerné devra présenter les épreuves d'entrées dans cette formation.

6. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION

Les établissements partenaires s'efforcent de réaliser des actions de coopération afin de favoriser les échanges d'expériences et le transfert de compétences, ainsi que les projets de recherches. Il peut être proposé des échanges d'enseignants ou des recherches conjointes.

7. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les établissements partenaires s'accordent sur la nature et le montant des charges spécifiques et communes engagées (cours spécifiques à la formation proposée en partenariat, brochures de présentation du programme et autres supports de communication,...); elles font l'objet d'une annexe financière jointe à la présente convention.

Un budget équilibré devra être établi annuellement.

8. DISPOSITIONS JURIDIQUES

La présente convention entrera en vigueur après signature par les deux parties et approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de 3 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours. En cas de dénonciation de cette convention, les étudiants déjà engagés dans la formation terminent l'année universitaire.

En cas de révision ou de renouvellement, la convention sera à nouveau présentée aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.

Si des difficultés surviennent, les établissements partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme. Si le litige persiste, les établissements partenaires s'en remettraient au tribunal compétent sur le territoire français.

Le présent document est reproduit en 4 (quatre) exemplaires signés, chacun des textes faisant également foi.

Université François-Rabelais de Tours
Le Président
M. Vaillant



14 NOV. 2012

5

Université Saint-Joseph
Le Recteur
M. Salim Daccache



Le Doyen
T. Gibel

09 AOUT 2012

A V E N A N T

A la convention d'application
entre

L'Université François-Rabelais de TOURS (France)
(UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales)

et

L'Université Saint Joseph de BEYROUTH (Liban)
(Faculté de Gestion et de Management) (FGM)

concernant la **délocalisation du**
« **Master Marketing des Services** »

La convention d'application du 14 novembre 2012 est modifiée comme suit :

Article 3-2 : Inscription :

Lire :

Les étudiants seront inscrits à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ)

Les étudiants de la FGM s'acquittent des frais annuels de scolarisation à la FGM de USJ (à titre indicatif, 60 crédits à raison de 128 USD/crédit, pour l'année universitaire 2011-2012)

Les étudiants seront aussi inscrits à l'Université François-Rabelais de Tours (UFRT)

Les étudiants de la FGM s'acquittent également des droits d'inscription à l'UFRT auprès de L'USJ qui les reversera à l'UFRT.

Une annexe financière sera établie chaque année et un virement global des sommes dues sera effectué par USJ à Monsieur l'Agent Comptable de l'UFRT à réception de facture.

Tous les autres articles mentionnés dans la convention restent inchangés.

7 FEV. 2013

Président de l'Université François-Rabelais
de TOURS

Loïc VAILLANT



Recteur de l'Université Saint-Joseph
à Beyrouth

Salim DACOR



28 JAN. 2013



ANNEXE BUDGETAIRE ANNEE UNIVERSITAIRE 2013-14

Diplôme : Master 2 Marketing des Services



	Dépenses			Recettes		
	Valeur unitaire	Quantité	Total en Euros	Valeur Unitaire	Quantité	Total en Euros
Frais de formation et d'inscription				2800	18	50400,00
Frais d'inscription	259,1	18	4663,80			
Enseignements						
Heures d'animation de cours	61,35	200	12270,00			
Charges sociales 5 % x			613,50			
Heures d'animation de cours	61,35	100	6135,00			
Charges sociales 42,78%			2624,55			
Heures d'ingénierie pédagogique	61,35	60	3681,00			
Charges sociales 5 % x			184,05			
Jurys de recrutement, de mémoires et de délibérations finales	40,91	90	3681,90			
Charges sociales 42,78%			1575,12			
Participation pédagogique à la formation M2MS France			5000,00			
Ingénierie Pédagogique (réalisation de supports ibooks, achat de statistiques ou documentations liées au pays)			1971,08			
Frais de fonctionnement			8000,00			
Total		Dépenses	50400,00		Recettes	50400,00

Les frais de transport ainsi que les indemnités journalières sont pris en charge par l'organisme partenaire.

Le taux horaire des heures de cours (CM et TD) ainsi que des charges liées sont actualisées à l'inscription des étudiants.

Le seuil minimal d'ouverture de la formation est fixé à 14 étudiants

Université F. Rabelais
L. Vaillant

Faculté de Gestion et Management
Prof. Tony Gibeily

Budget Prévisionnel Voyage de M2 IMACOF Année 2013-2014

10 jours - 23 étudiants

Dépenses			Recettes	
Hébergement				
nuitées	lieux	somme	contribution étudiantes	8 920,0 € = 23 * 400 - 280 € non comptabilisé (etudiant ayant du interrompre son séjour apres 3j pour cause de maladie)
	1 Delemont	210,0 €	contribution IMACOF	4 709,2 €
	1 Konstanz	660,0 €		
	2 Ortenberg	1 350,0 €		
	2 Bingen	1 100,0 €		
	1 Köln	660,0 €		
	2 Essen	1 425,6 €	la contribution etudiante demandée est de 400€ par étudiants	
total Hébergements		5 405,6 €		
Transport				
	prix unitaire			
voyage S. Greulich	100,5	100,5 €		
peage	150	450,0 € (3 voitures)		
carburant	700	2 100,0 €		
location véhicule		4 074,7 €		
vignette suisse		98,4 €		
total Transport		6 823,6 €		
Restauration				
dejeuners 510j*24)		1 250,0 € ceci inclut les couts pour le diner la premiere nuit		
divers		150,0 € cadeaux de remerciement pour les organismes d'accueil		
total restauration		1 400,0 €		
total		13 629,2 €	total 13629,2	

Reçu le :

Dossier complet : oui ☐ non ☐

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ou D.I.U.

CREATION

Intitulé :

D.U. PETIT APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE A L'OFFICINE

Composante de rattachement : Sciences Pharmaceutiques

Composante ou Université associée :

Observations :

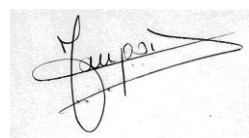
Avis du Conseil d'UFR *	☒ favorable	☐ défavorable	En date du 13/02 et 03/04/14 * Rubrique à compléter par l'U.F.R.
Avis du CEVU	☒ favorable	☐ défavorable	En date du 27/02/14
Avis de la commission des moyens	☒ favorable	☐ défavorable	En date du 18/04/14
Décision du CA	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

Enseignant(s) responsable(s) <i>(2 au maximum)</i>	Nom : Véronique MAUPOIL	Statut : Professeur	
	UFR de rattachement : Sciences Pharmaceutiques	Section CNU : 86	
		Téléphone : 02 47 36 72 05	
		E-mail : veronique.mauvail@univ-tours.fr	
	Nom : Joël CRECHE	Statut : Professeur	
	UFR de rattachement : Sciences Pharmaceutiques	Téléphone : 02 47 36 72 08	
		E-mail : Joel.creche@univ-tours.fr	
Niveau de recrutement <i>(Niveau d'entrée)</i>	☐ Inférieur ou égal au bac ☐ Bac+1 ☐ Bac+2 ☐ Bac +3 ☐ Bac+4 ☐ Bac+5 ☒ Bac+6 et PLUS		
Niveau de sortie	☐ Bac+1 ☐ Bac+2 ☐ Bac +3 ☐ Bac+4 ☐ Bac+5 ☒ Bac+6 et PLUS		
Public(s) concerné(s)	☒ Formation initiale ☐ poursuite d'études ☒ formation continue		
Frais de formation continue SUFCO <i>Stagiaire financé : 1 300,00 € (dont 188,10 € de droit d'inscription de base)</i> <i>Stagiaire non financé : 1 100,00 € (dont 188,10 € de droit d'inscription de base)</i> <i>Etudiants ayant validé leur 6^{ème} année en attente de soutenance de thèse : 1.100,00 € (188,10 € de droit d'inscription et 911,90 € de droits spécifiques composante).</i>			
Objectif(s)	Acquérir des compétences dans la délivrance du petit appareillage orthopédique au sein de l'officine en permettant la validation d'une année de DPC.		
Originalité	Formation répartie sur 1 semaine et 2 fois 4 jours.		
Capacité d'accueil	25 participants		

Conditions d'inscription	Diplôme de Docteur en Pharmacie Etudiants 6 ^{ème} année pharmacie validée			
Durée totale de la formation :	Cours : 60 h TD : 40 h	Stages	Autre(s)	
Production d'un mémoire Oui ☐ Non ☒				
Précisez le droit spécifique à acquitter en complément du droit de base en vigueur dans l'établissement :				
Durée des études :	☒ 1 an ☐ 2ans			
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... (annexe 1)				
Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) : - locaux de l'UFR Sciences Pharmaceutiques - salle équipée vidéoprojection - salle d'exposition et manipulation du petit appareillage				
Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients, ect (annexe 1)			
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation (annexe 2)				
Evaluation financière : (annexe 3)				
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 (annexe 4)				
Observations particulières :				
Date d'ouverture : Année universitaire 2014-2015				

Date et signature du ou des
responsable(s) de la formation

Tours ; le 10 Février 2014

Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE

U.F.R : Sciences Pharmaceutiques

Diplôme : DU Petit appareillage orthopédique à l'officine

Filière

Nom des responsable(s) du diplôme : Pr Véronique MAUPOIL / Pr Joël CRECHE

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2 FICHE "ENSEIGNANTS"

Intitulé :

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation		
Nom, statut et discipline MATHEO Karine MC de Physiologie BESSON Pierre MC de Physiologie Véronique MAUPOIL Pr de Pharmacologie Joël CRECHE Pr de Biologie cellulaire	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants) UFR Sciences Pharmaceutiques Laboratoire de Physiologie 31, avenue Monge 37000 TOURS Karine.maheo@univ-tours.fr Pierre.besson@univ-tours.fr veronique.maupoil@univ-tours.fr joel.creche@univ-tours.fr	
Médecins Généralistes Praticiens Hospitaliers Kinésithérapeutes	<u>A définir</u>	
Société GIBAUD Société GANZONI Société THUASNE	73, rue de la Tour, BP 78, 42002 SAINT ETIENNE CEDEX 1 13, rue de Village Neuf, 68300 SAINT LOUIS 27, rue Jomayère, 42100 SAINT ETIENNE	
<u>Pharmaciens d'officine avec expérience dans la délivrance de petit appareillage orthopédique</u> Mme DECLERCK M. PION M. BAUCHET Mme TUVACHE	28, rue de Chinon, 37190 CHEILLE 18, place Jeanne d'Arc, 37500 CHINON Rue de l'hermitage, 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR 3, place Eglise, 18510 MENETOU-SALON	

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1 FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES DU. – D.I.U. HORS SUFCO

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture	/	
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		La première année
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires	/	
Frais divers		
Total frais déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements	/	
Provisions pour risques	/	dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers	/	
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)		soit 20 % du total
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale		
Coût de la formation (total 2)		
Effectif minimum	Nota bene : 3 étudiants de FI intégrés dans groupe FC. Cf. Fiche financière SUFCO	
Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)		

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D. U. – D. I. U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. : Sciences Pharmaceutiques
Effectif : 16	Responsable : Véronique Maupoil et Joël Crèche
	Date de début : novembre 2014
	Date de fin : juin 2015

PREVISION de RECETTES		
Conventions Entreprise	9 x 1 300,00 €	11 700,00 €
Conventions individuelles	4 x 1 100,00 €	4 400,00 €
Etudiants (voir p. 2)	3 x 1 100,00 €	3 300,00 €
TOTAL RECETTES		19 400,00 €

PREVISION de DEPENSES	
Enseignement face à face	8 025,00 €
Activités périphériques	€
Frais pédagogiques	4 962,00 €
Service de formation continue	6 413,00 €
Autres services centraux	€
Sous-total	€
Solde composante	€
TOTAL DEPENSES	19 400,00 €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)	Rémunérations brutes	4 654,84 €
	Charges sociales et fiscales	3 370,16 €
	Total face à face	8 025,00 €
Activités périphériques	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs	Frais de déplacements enseignants	462,00 €
	Autres frais directs	4 500,00 € (*)
	Total frais pédagogiques directs	4 962,00 €
Charges de fonctionnement du service de formation continue	Frais de fonctionnement du service	6 413,00 €
	Total SUFCO	6 413,00 €
Contribution aux dépenses communes de l'Université		
	Total Université	€
Solde composante	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

* Investissement en matériel orthopédique pour la 1^{ère} promotion. Pas d'investissement pour les promotions suivantes.

Signature de la Directrice du SUFCO

Mme Véronique Brechet

FICHE d'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif

Droits

Total

Répartition :

UFR (78%)

Université (20%)

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures

Taux heures T. D.

Total

Université François Rabelais de Tours

Annexe 4 BILAN D'ACTIVITES

AUCUN : DEMANDE DE CREATION

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			

Laboratoire d'Informatique ERL 6305/EA 6300

Département Informatique

POLYTECH'TOURS

64 av. Jean Portalis

37200 Tours - France

Tel: [+33 \(0\)247 361 442](tel:+33247361442)

Fax: [+33 \(0\)247 361 422](tel:+33247361422)

Vote de tarif de vente de posters pour colloque DAS 2014

Monsieur,

Dans le cadre du workshop DAS 2014 (<http://das2014.sciencesconf.org/>) organisé au Vinci à Tours du 7 au 10 avril, il nous a été demandé d'offrir un service d'impression pour les posters qui seront exposés par les conférenciers internationaux.

Nous avons mis en place le service demandé au tarif de **29.17 € HT** (soit 35€ TTC) pour l'impression couleur d'un poster au format A0.

Les posters nous seront facturés 25€ pièce par le service reprographie de l'université (UFR de Droit)

La différence entre le prix facturé par le service de reprographie et le prix indiqué aux conférenciers correspond au cout de prise en charge de la gestion des requetes via le site web de la conférence, du stockage et de la mise à disposition des posters sur le lieu de la conférence.

En vous remerciant par avance pour la prise en considération de notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées

Jean-Yves Ramel, Professeur

--

=====
Jean-Yves Ramel - [PolytechTours](http://www.polytech-tours.fr)
Dept./Laboratoire d'Informatique
64, Avenue Jean Portalis 37200 Tours
tel: [\(+33\).2.47.36.14.26](tel:+33247361426) - [www](http://www.polytech-tours.fr)
Fax: [\(+33\).2.47.36.14.22](tel:+33247361422)
=====